

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS149

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, Mme Meunier, Mme Kuster, Mme Louwagie, M. Lurton, M. Dive
et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 46, après le mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel